



RSMQ : LE PROCESSUS DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE ET SON RESPONSABLE DU MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

QUALITÉ

Réf. QL 001

Mise à jour le 14/02/2025

CONTEXTE

Le Responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse (RSMQ de la PECM) pilote la mise en œuvre du système de management de la qualité autour de ce processus, rend compte à la direction et à la CME du fonctionnement de ce système.

Après avoir abordé le contexte réglementaire et les risques liés au processus complexe de la PECM, les missions et responsabilités du RSMQ seront détaillées et, des outils et pistes de travail pour améliorer chaque étape du processus seront proposés. Un focus particulier sera effectué sur la gestion des risques en lien avec la PECM, des méthodes et outils pour la dynamiser dans l'établissement de santé seront donnés.

La 2ème journée véritablement pratico-pratique avec :

- de l'analyse de pratiques au travers de la réalisation d'exercices de mise en situation pour, en lien avec des erreurs médicamenteuses, animer une RMM selon la méthode ALARM et piloter un CREX

OBJECTIFS

- Connaître les cadres réglementaires du processus de la PECM et de la gestion des risques en établissement de santé
- Comprendre le positionnement du RSMQ de la PECM dans l'établissement de santé et ses missions
- Identifier les principaux risques des 3 grandes étapes de la PECM et des pistes pour les prévenir
- Être capable de mettre en œuvre une démarche de retour d'expérience de type CREX ou de type RMM

PROGRAMME

JOURNÉE 1 matin

- **1. Contexte réglementaire**
 - *Evolution réglementaire : Du circuit du médicament à la prise en charge médicamenteuse*
 - *Décrets relatifs au contrat de bon usage*
 - *Certification : de la V1 à la V2010 et la V2020*
 - *Arrêté du 6 avril 2011 + Circulaire + Guide*
 - *Loi HPST et Gestion des Risques*
 - *Arrêté du 6 avril 2011*
 - *Circulaires et instructions focalisant la Gestion des Risques sur la PECM*
 - *Certification V2010 / V2020 et Gestion des risques*
 - *Loi HPST : organisation centrée sur le patient :*
 - *Décrets CME (2010, 2013)*
 - *Décret lutte contre les EIAS (2010)*
 - *Décret pharmacovigilance (2012)*
 - *Décret Déclaration des EIG (2016)*

AIX-EN-PROVENCE

■ 27 au 28 nov. 2025

- Durée : 2 jours (14h) ■ Horaires : 9h00 - 17h00 ■ Participants : 10
- Prix ttc/participant déjeuner inclus ■ AIX-EN-PROVENCE : 2 000 €

PUBLIC

- Pharmacien
- Médecin
- Chefs de pôle
- Responsable & Ingénieur Qualité
- Responsable assurance qualité

INTERVENANT

Professeur des Universités -
Pharmacien Hospitalier

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formations alternant apports théoriques et discussion pratique
- Evaluation individuelle de l'acquisition des connaissances (QCM)
- Remise d'un support de cours

PRÉREQUIS

- Aucun

CETTE FORMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN INTRA À LA PÉRIODE QUE VOUS SOUHAITEZ. CONTACTEZ NOUS !

CONTACT INSCRIPTION

Compétences Santé Développement
50 avenue du Dr.Aurientis, 13100 Aix-en-Provence
www.compétences-sd.fr

Tél : 04 42 16 99 46
formation@competences-sd.fr



RSMQ : LE PROCESSUS DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE ET SON RESPONSABLE DU MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

QUALITÉ

Réf. QL 001

Mise à jour le 14/02/2025

- 1.2. Cadre réglementaire de la PECM : Evolution depuis l'arrêté d'août 1991 à celui du 6 avril 2011
- 1.1. Gestion des Risques et Retour d'EXpérience
- **2. Qualité et sécurité des soins : qui doit faire quoi en pratique ?**
 - Organisation de la qualité et de la sécurité des soins
 - Organisation de la Gestion des Risques
 - Etat des lieux – l'iatrogénie : qu'es aco ?
 - Définitions
 - Prise de conscience de l'iatrogénie
 - Quelques études
- 2.1. les fondements de la gestion des risques : les différentes lois fondatrices
- 2.2. iatrogénie/erreur médicamenteuse

2.3 les enjeux de la GDR : risques règlementés, non règlementés, les EI

2.4 Organisation de la GDR au sein d'un établissement de santé

Les prérequis/culture sécurité/GDR AS

2.5 Le RSMQ de la PECM

- Qui ? Rôles et missions ?
- Comment ?

JOURNEE 1 après-midi

2.6 Les 3 étapes du circuit (Prescription – Dispensation/stockage - Administration) leurs risques et quelques outils pour améliorer

- Informatisation de la PECM : Informatisation de PDA, Robotisation
- Sécuriser la prescription
- Sécuriser la dispensation
- Sécuriser le stockage et le transport
- Sécuriser l'administration (Guide d'administration HAS), Cas particuliers : médicaments à haut risque, patients à risques
- Sécuriser les points de transition dans le parcours du patient, Conciliation médicamenteuse (à l'entrée et à la sortie)
- Le patient acteur de son traitement : Education thérapeutique, Communication - information

JOURNEE 2 matin

AIX-EN-PROVENCE

■ 27 au 28 nov. 2025

- Durée : 2 jours (14h) ■ Horaires : 9h00 - 17h00 ■ Participants : 10
- Prix ttc/participant déjeuner inclus ■ AIX-EN-PROVENCE : 2 000 €

CETTE FORMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN INTRA À LA PÉRIODE QUE VOUS SOUHAITEZ. CONTACTEZ NOUS !

CONTACT
INSCRIPTION

Compétences Santé Développement
50 avenue du Dr.Aurientis, 13100 Aix-en-Provence
www.compétences-sd.fr

Tél : 04 42 16 99 46
formation@competences-sd.fr



RSMQ : LE PROCESSUS DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE ET SON RESPONSABLE DU MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

QUALITÉ

Réf. QL 001

Mise à jour le 14/02/2025

3. Gestion des risques et retour d'expérience : Comment les mettre en œuvre en pratique ?

- Mise en place d'un système qualité
- Mise en place de la gestion des événements indésirables
- L'analyse a priori et a posteriori
- Cartographie des risques a priori (autoévaluation et audits) : Les outils existants (Interdiag, Archimed, mediEVAL), Autoévaluation et audits
- Retour d'expérience : Contexte réglementaire, Principes et modalités de mise en œuvre, Les freins et les leviers (RMM, CREX)
-

4. les principaux méthodes et outils d'analyse utilisés dans le REX

- ORION et CREX
- RMM et ALARM (Facile)
- REMED

JOURNEE 2 après-midi

6. Cas concrets (exercices réalisés par les participants)

- ALARM (RMM) : surdosage en Colimycine
- ORION (CREX) : Erreur de patient pour poche de chimiothérapie

Informations à destination du participant

DÉBUT DE FORMATION

- Informations des conditions relatives au déroulement de la prestation de formation
- Signature du règlement intérieur de notre organisme
- Analyse du besoin : Recueil des attentes individuelles
- Identification des objectifs : Méthode de positionnement : Fiche d'auto-positionnement
- Programme détaillé de la formation
- Outils d'évaluation des connaissances : QCM-QUIZ d'évaluation des connaissances à l'entrée de la formation

FIN DE FORMATION

- QCM-QUIZ d'évaluation des connaissances à la fin de la formation
- Processus d'évaluation des objectifs de la formation
- Evaluation à chaud : enquête satisfaction formation/formateur/organisme de formation
- Remise d'un support de cours reprenant l'intégralité de la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation-attestation d'assiduité
- Information de l'envoi par mail de l'évaluation à froid (j+1 mois)

AIX-EN-PROVENCE

■ 27 au 28 nov. 2025

- Durée : 2 jours (14h) ■ Horaires : 9h00 - 17h00 ■ Participants : 10
- Prix ttc/participant déjeuner inclus ■ AIX-EN-PROVENCE : 2 000 €

CETTE FORMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN INTRA À LA PÉRIODE QUE VOUS SOUHAITEZ. CONTACTEZ NOUS!

CONTACT
INSCRIPTION

Compétences Santé Développement
50 avenue du Dr.Aurientis, 13100 Aix-en-Provence
www.compétences-sd.fr

Tél : 04 42 16 99 46
formation@competences-sd.fr